

Le 12 juillet 2011



Madame Bernadette LACLAI
Première Vice-présidente, déléguée aux transports
Conseil régional Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand - CS 20033
69269 LYON CEDEX 02

Objet : desserte ferroviaire Grenoble – Chambéry - Aix-Les-Bains - Genève

Madame la Vice-présidente,

le service TER 2011 a apporté une amélioration de la desserte Grenoble-Chambéry-Genève, après une longue période qui avait vu cette desserte se réduire comme une peau de chagrin. Nous avons maintenant 5 allers-retours du lundi au vendredi, ainsi que des départs plus tôt permettant d'arriver à 7h27 à Genève et à 9h04 à Grenoble. Nous déplorons cependant qu'il n'y ait que 4 allers-retours le samedi et 3 le dimanche, et que le dernier départ de Genève pour Chambéry et Grenoble, particulièrement utilisé notamment le dimanche, ait été avancé de 47 minutes (18h57 au lieu de 19h44).

Lors des comités de ligne TER de ce premier semestre 2011, il nous a été annoncé l'étude de la mise en place d'un aller-retour supplémentaire sur la relation Grenoble-Chambéry-Genève pour le service 2012. Mais on nous a aussi proposé une grille dans laquelle le dernier départ de Genève vers Grenoble se ferait encore plus tôt en fin d'après-midi (18h42), alors que l'amplitude horaire actuelle est déjà insuffisante.

Cette desserte n'est pas digne d'une ligne qui relie la deuxième et la troisième agglomération rhonalgienne (*Grenoble et Genève, deux agglomérations universitaires de plus de 400 000 habitants, sièges de plusieurs instituts de recherche européens*) en passant par l'*agglomération de Chambéry-Aix-Les-Bains de près de 200 000 habitants*. Cette relation relève au minimum d'un cadencement aux deux heures. C'est pourquoi nous demandons dès maintenant pour 2012 la mise en place de deux allers-retours supplémentaires, (à 8h55 et 19h55 au départ de Grenoble, 12h00 et 20h00 au départ de Genève).

En outre, afin de permettre l'arrêt à Culoz de l'ensemble des trains de la relation sans le rebroussement actuel, coûtant 15 minutes de temps de parcours, la construction d'un quai sur le shunt de cette gare est indispensable à moyen terme en profitant du financement rénovation du sillon nord et du futur contrat de projet état région.

Comptant sur votre intérêt pour l'attractivité du transport ferroviaire pour donner une suite favorable à ces demandes, nous vous prions de recevoir, Madame la Vice-présidente, l'expression de notre respectueuse considération.

Monique GIROUD
Présidente ADTC
Grenoble

Jean FAVRE
Président ADTC Savoie

William LACHENAL
Président ARDSL

Claude LAURENT
Président CODUTREBC

Thomas WENGER
Président ATE
Section Genève

Copies à :

M. Jean-Charles Kohlhaas, président commission transport Région Rhône-Alpes

M. Jean-Michel Creisson, président comité de ligne Grenoble-Valence

M. Guillaume Lissy, président comité de ligne Grenoble-Chambéry

M. Edouard Simonian, président comité de ligne St André le Gaz-Chambéry-Aix Les Bains-Annecy

Mme Yvette Brachet, présidente comité de ligne Culoz-Bellegarde-Genève